



Bilan de mi-mandat

Chères Hauxoises, chers Hauxois,

J'ai la joie d'introduire cette publication qui me permet de mettre en avant le travail d'une équipe solidaire et engagée auprès de ses habitants.

Je veux en profiter pour saluer le formidable travail de nos agents communaux administratifs et techniques, les remercier pour leur investissement au quotidien et leur bonne humeur constante.

Je dois également vous remercier, chères habitantes, chers habitants, pour tous vos messages gratifiants d'encouragement et de soutien. Sachez que je me tiens à votre entière disposition ainsi que toute mon équipe et j'invite celles et ceux qui s'interrogent à venir à la rencontre des employés et des élus en mairie.

Il ne s'agit pas ici de faire une liste exhaustive de tout ce qui a été réalisé depuis le début du mandat, mais de s'arrêter un instant sur les projets les plus importants qui ont marqué cette période.

Nous entamons à vos côtés la deuxième partie de notre mandat. Les projets ne manquent pas et les actions ne fléchiront pas.

Bonne lecture !

Amicalement,

**Romain BARTHET-BARATEIG
Maire**

Une gestion responsable des finances publiques



Dès notre élection nous avons eu à cœur de nous concentrer sur les finances de la commune, ainsi que de nouer de bonnes relations avec la trésorerie publique.

Les comptes de la commune étaient plutôt bons, mais la trésorerie publique attirait notre attention sur la nécessité de passer un certain nombre d'écritures ou de régularisations.

Nous pouvions alors mener de nouveaux projets.

Aujourd'hui, la trésorerie publique souligne **la bonne gestion de la commune.**

Une collaboration retrouvée

Le vendredi 3 juin 2022, le Maire de la commune, Romain BARTHET-BARATEIG et Pierre GUENANT, Président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement – Région de LANGOIRAN, **signaient la fin d'un litige de plus de 10 ans et le début d'un nouveau partenariat.**

Face à l'imbroglio judiciaire, nous réclamions une médiation judiciaire devant la Cour d'Appel de Bordeaux et renouons des relations avec le syndicat et la société SUEZ.

Avant cette demande de médiation, la somme réclamée à la commune s'élevait à **585.710,10 €.**

A l'issue de cette médiation, les parties sont parvenues à un accord permettant de mettre un terme à l'ensemble des contentieux en cours devant le juge administratif et le juge judiciaire et de fixer définitivement à un montant de **285.264,95 €** toutes parts confondues, la somme due par la commune au SIAEPA et à son délégataire, la société Suez, au titre de la période de juillet 2015 à mars 2022.

Le litige étant réglé, il fallait penser à l'avenir.

La commune n'étant pas autonome en eau, lors de cette même médiation judiciaire, a été négociée la conclusion **d'une nouvelle convention de fourniture d'eau entre la commune et le SIAEPA de Langoiran**, pour une durée de 3 ans, à compter du 12 mars 2022, selon les modalités financières suivantes :

- Part syndicale : **62,46 % du tarif syndical** (soit 0,2561€/m³ au 12/03/2022).
- Part fermière : 0,35€/m³ avec indexation annuelle suivant la formule réglementaire.



Lors du Conseil Municipal du mois de décembre, notre conseiller départemental, Nicolas **TARBES**, a souligné que Haux est une des communes du canton les mieux accompagnées par le département sur les trois années écoulées. Il l'explique par le fait que les dossiers étaient bien montés, et les projets pertinents.
Il n'y a pas de hasard !

Subventions accordées à la commune de Haux depuis juillet 2021

25 dossiers présentés et soutenus par nos élus départementaux du canton de l'Entre-Deux-Mers pour une aide directe sur Haux de **680.348,00€**

SESSION	BÉNÉFICIAIRE	DOSSIER	MONTANT
11/10/2021	COMMUNE	L'achat de matériel informatique pour l'école de la ruchette	1 708,00 €
2021/2023	COMMUNE	Réfection et travaux sur plusieurs voies communales	12 118,00 €
2021/2022/2023	COMMUNE	FDPTADM - Fds dptx de péréquation de la taxe add aux droits de mutations	149 964,00 €
2021/2022/2023	COMMUNE	FDPTP - Fds Déptal de péréquation de la TP	34 413,00 €
2021/2022/2023	COMMUNE	FDAEC	40 502,00 €
14/02/2022	COMMUNE	Création d'un city stade	7 200,00 €
14/02/2022	COMMUNE	Travaux de réaménagement de la salle des fêtes	5 724,00 €
27/06/2022	COMMUNE	Etude diagnostique du système d'assainissement collectif	7 500,00 €
03/04/2023	COMMUNE	Etude de sécurité de la traversée d'agglomération	1 866,00 €
09/10/2023	COMMUNE	Restauration du portail roman et de la couverture	15 355,00 €
09/10/2023	COMMUNE	Piste cyclable	33 828,00 €
13/11/2023	COMMUNE	Sécurisation de traversée d'agglo par la RD239	72 800,00 €
28/03/2022	SOCIETE PRIVEE	Audit développement commercial et marketing	2 500,00 €
11/10/2021	SOCIETE PRIVEE	Investissement matériel programme zéro herbicide conversion bio	18 016,00 €
13/11/2023	COMITÉ OUVRIER DU LOGEMENT	Création de 17 logements individuels et d'espaces partagés, en accession sociale (bail réel solidaire) et en habitat participatif	267 000,00 €
2021/2022	PARTICULIERS	Travaux de réhabilitation de deux installations non collectives	9 854,00 €
Total			680 348,00 €

Gestion de la crise COVID 19

Nous avons commencé notre mission par **la distribution de masques** offerts aux habitants par le département et la région. L'ARS (Agence Régionale de Santé) préconisait qu'un maximum de personnes « sensibles » soient vaccinées.

C'est pourquoi, pour les volontaires et **grâce à des créneaux prioritaires, nous avons organisé des navettes** jusqu'à l'hôpital Pellegrin (centre référent pour notre village au début de l'épidémie) via le chauffeur VTC hauxois de l'entreprise Travelkar33. Par la suite, quand le centre de vaccination a été ouvert à Sadirac, des élus y ont acheminé les administrés volontaires.



Solidarité face aux incendies de l'été 2022

Face à l'ampleur de ces incendies, **le village s'est mobilisé.**

Beaucoup d'entre vous ont participé à la **collecte de dons organisée par la commune au profit des pompiers** engagés pour éteindre les flammes et pour les **familles sinistrées**. La mairie s'est portée volontaire pour transporter vos dons sur place et prêter des lits de camp.

ESAT

(Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

Le ménage des locaux de la commune était réalisé par des employés communaux, mais suite à un départ en retraite et à un arrêt maladie, nous avons exploré plusieurs pistes et fait le choix de collaborer avec l'ESAT de Lorient et Sadirac **permettant à des personnes en situation de handicap de se réinsérer.**

Le volet social et humain a été déterminant dans notre choix.



Le CCAS au quotidien

Les membres de l'équipe ont aidé des **séniors à aller faire leurs courses ou à aller chez leur médecin.**

Le CCAS a dû œuvrer sur des **dossiers plus sensibles** :

- **Orienter** des familles qui vivaient des situations professionnelles délicates auprès des services sociaux afin que celles-ci puissent garder leur maison,
- **Soulager** des familles en absorbant quelques dettes,
- **Rassurer** des administrés ayant dû faire face à des comportements inadéquats,
- **Travailler** avec Gironde Habitat pour que des logements soient trouvés en urgence suite à des accidents de vie,
- **Prendre contact** avec les personnes âgées isolées, mise à disposition de la salle communale climatisée, distribution de brumisateurs lors de la canicule.

Le CCAS c'est aussi...

Une collaboration étroite avec le CIAS de Créon afin que l'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) anime des ateliers à la salle des fêtes. Cette association œuvre à la prévention santé des séniors pour le compte des régimes de retraite.

Une première a eu lieu le 19 juin 2023 sous forme d'un « Escape Game » et 7 autres entre le 11 septembre et le 23 octobre sur le thème « Forme bien être ».

Ces ateliers itinérants sur plusieurs communes de la CDC participent au refus de l'exclusion et de la solitude pour nos administrés les plus isolés.

Concernant les jeunes parents, un atelier effectué par l'association « **la roulotte** » présent depuis 2021 sur la commune, se charge de répondre à leurs questions deux mardis par mois (2ème et 4ème).



Le vice-président du CCAS, Romain PERROCHEAU, 3ème adjoint, participe avec d'autres élus de la CDC et des travailleurs sociaux du CIAS de Créon à des commissions de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) pour l'attribution d'aides financières afin que des habitants de la CDC puissent restaurer leur domicile.

Il participe également à l'élaboration d'un document qui devra répondre aux questions que peuvent se poser les professionnels et les élus dans **l'accompagnement et la prise en charge des victimes de violence (CLVSS)**. Des outils existent uniquement au niveau national malheureusement, il faut donc essayer d'optimiser les connaissances de chacun afin d'adopter la bonne attitude en cas de problème. La création de cet outil sera accompagnée d'une formation.

Cadre de vie

PAVE/sécurisation RD 239

Le projet de sécurisation de la RD 239 est né dès notre profession de foi de candidature.

Il **débuta en 2021 avec la réalisation du PAVE** (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) pour décrire les infrastructures nécessaires pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le projet est prêt en février 2023 et mis en examen par le centre routier départemental pour approbation et demande des subventions nécessaires.

En mars 2023, nous tenons une **réunion publique** afin de présenter le projet aux habitants et recueillir les remarques.

À ce jour, nous avons **obtenu des subventions** et le **plan de financement doit être poursuivi**.

Les grands projets

Le COL - Hauxtrement

Il s'agit d'un projet d'habitats participatifs et d'aménagement au Grand Chemin : « *Ce qui nous rassemble, c'est le vivre ensemble.* »

Répondre au besoin de logements :

- Accueillir de nouveaux habitants sensibles à « l'esprit village »
- Lutter contre l'habitat indigne
- Permettre aux jeunes Hauxois ainsi qu'aux anciens de rester au village
- Faciliter l'accès à la propriété pour toutes et tous
- Respecter le caractère rural de notre commune
- Promouvoir un habitat moderne alliant écologie et social

Densifier le centre du village pour :

- Renforcer et favoriser l'installation de services et de commerces
- Conforter les effectifs de l'école communale
- Pouvoir être desservi par le TransGironde
- Créer des espaces publics de rencontres et d'activités (aménagement de la place, pétanque, terrain multisports et aire de jeux...)

Le terrain destiné à recevoir l'habitat participatif a été vendu au COL le vendredi **5 janvier 2024** pour un montant de **198 000€** conformément à la délibération du 16 mai 2019.



Dans le respect :

- de l'environnement (choix de matériaux biosourcés, qualité énergétique, durabilité...)
- sociétal (mixité, le vivre ensemble...)
- des paysages (gestion différenciée, jardins partagés, biodiversité,...)
- du patrimoine existant (respect de l'existant, harmonisation des nouvelles constructions)

Après avoir rencontré plusieurs partenaires potentiels pour ce projet, **la commune travaille depuis mars 2017** avec Le COL (Comité Ouvrier du Logement), convaincue par la démarche participative proposée.

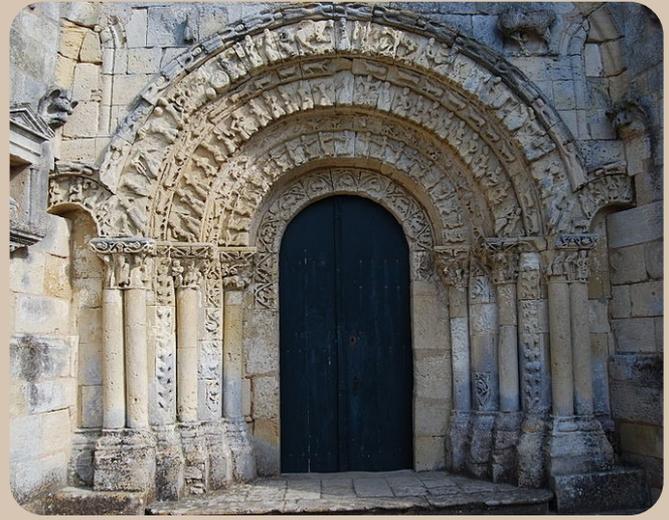
Ce projet a été lauréat de l'appel à projet lancé par la Banque des Territoires :
« Pour une architecture de la transformation »

Deuxième tranche des travaux de l'église

La **deuxième phase** des travaux de rénovation de **notre église** Saint Martin qui consiste en la poursuite de la restauration du portail roman et la rénovation de la couverture est toujours d'actualité et portée par Romain BILLOT, 2ème adjoint.

Nous attendons le retour de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (**DRAC**) concernant les subventions sollicitées. La **Région** se prononcera également sur l'attribution de subventions.

Nous pouvons d'ores et déjà nous **satisfaire** de l'obtention de la subvention départementale d'un montant de **15.355,00€**.



La révision générale du PLUI

Le **PLUI** est le document d'urbanisme réglementaire et, à ce titre, il détermine les conditions d'un aménagement du territoire **respectueux** des principes du développement durable et répondant **aux besoins** de développement local.

Le PLUI exprime avant tout un projet **d'aménagement** et **de développement du territoire**. Il traduit dans un projet urbain, le développement souhaité du territoire au travers :

- du nombre d'habitants à accueillir,
- des sites les plus propices aux activités économiques,
- des actions à mener pour la protection de l'environnement.

Le PLUI évolue continuellement pour **se conformer** aux nouvelles dispositions légales et **s'adapter** à certaines évolutions locales.

Une révision générale s'engage ce début d'année. Il s'agit d'un **travail collectif** avec l'ensemble des communes de la communauté des communes et encadré par elle. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

La loi NOTRe et le transfert de la compétence eau et assainissement

Le service d'eau potable et d'assainissement est géré directement par la commune en régie.

La loi NOTRe, suivie de la loi Ferrand-Fesneau et la loi 3DS, donnent jusqu'au **1er janvier 2026 pour opérer le transfert de la compétence** de l'eau potable et de l'assainissement aux communautés de communes.

Un travail de fonds est réalisé : diagnostics, états des lieux, solutions envisageables. La communauté de communes est impliquée et a d'ores et déjà délibéré pour obtenir l'aide d'un prestataire extérieur et spécialisé.

Monsieur Thibault CLAYRAC, 1er adjoint, a participé à un séminaire proposé par le département afin de s'approprier le sujet et nourrir nos réflexions.

Nous vous informerons de l'avancée de ces travaux et des options qui s'offrent à la commune afin de respecter la réglementation, mais également d'assurer un service de qualité.



La Gestion différenciée

En concertation avec une paysagiste du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), une **"barrière végétale"** a été installée **autour de l'église**.

Le but est de créer une barrière naturelle pour prévenir une éventuelle chute. Evidemment, Il nous faut attendre que les différentes essences poussent.

Les événements qui nous mènent à l'église ne sont pas toujours heureux, c'est la raison pour laquelle nous avons opté pour un **massif coloré et varié**, cela nous paraissait plus chaleureux que la froideur d'une barrière métallique.

Un autre massif a été planté en **remplacement de plantations détruites** par un accident de circulation à l'entrée Nord du village par l'entreprise hautoise l'Entre-Deux-Arbres.

D'autres aménagements floraux ou paysagés sont envisagés au cours des prochains exercices.

Les Aménagements et la sécurisation de l'espace public

• **Barriérage des chemins communaux**

Dans l'esprit d'améliorer les déplacements doux dans notre village, nous avons souhaité mettre en sécurité les promeneurs sur les chemins communaux en les interdisant aux véhicules à moteur.

• **Remplacement des radars pédagogiques**

Afin de sécuriser l'entrée Sud et l'entrée Nord du village, les radars pédagogiques qui ne fonctionnaient plus ont été remplacés.

Nous continuons à réfléchir à l'opportunité d'en installer d'autres à différents lieux stratégiques de notre commune pour le bien-être et la sécurité de tous.

• **Modification du sens de circulation à Courcouyac et aux Tuileries**

Suite à nos réunions de quartiers, de nombreux administrés des quartiers des Tuileries et Courcouyac nous ont fait part de la dangerosité lors des croisements de véhicules sur les routes les traversant.

Après de nombreux échanges avec le centre routier, la décision a été prise de modifier le sens de circulation dans ces deux hameaux.

• **Aménagement des trottoirs au Grand Chemin**

Un trop grand nombre de véhicules stationnaient sur le trottoir obligeant les promeneurs et les écoliers à descendre sur la route. Nous avons également été alertés par un administré du manque de visibilité pour sortir de son domicile. L'installation de ces potelets est provisoire en attendant l'aménagement de la RD à venir.

Afin de répondre aux économies d'énergie préconisées par le gouvernement, nous avons également mis en place la **coupure de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de 23h à 5h**.

Les travaux de voirie

Améliorer la qualité de vie des habitants en **assurant** des infrastructures routières **sûres** aura été, depuis notre élection en 2020, une de nos **priorités**.

En 2020 et 2021, nous avons poursuivi les travaux initiés et budgétisés par le mandat précédent:

- Une zone du grand Jaugas
- Une zone de la route du Juge

En 2022:

- Le Basque :

La route communale datant des années 1970 a été **renovée** jusqu'aux accès des habitations.

- La Guenille :

Nous avons procédé à **l'élargissement** de la chaussée et la pose d'un revêtement bicouches.

- Les Tuileries :

Cette route nécessitait de combler quelques nids de poule dus aux intempéries.

- Le Moustous :

Les inondations de 2021 ont dégradé le pont du Moustous. Les indemnités **obtenues**, après que monsieur le Maire ait fait le nécessaire pour que l'état de **catastrophe naturelle** (CatNat) soit reconnu sur la commune, ont permis sa **réhabilitation**.

En 2023 :

- La route du Bourg :

La **sécurisation** ainsi que **l'élargissement** de la route ont été achevés. En gestionnaire **responsable**, nous terminerons les enrobés sur un autre exercice.

- La route des oiseaux :

Suite à des inondations à répétition sur de nombreuses années, l'aqueduc a été **réhabilité**, une déviation des eaux pluviales sur les deux parties de la route a également été **aménagée** afin de permettre un écoulement **efficace** et **sans risque** pour les habitants.

- La petite Lande :

L'état de la route nécessitait une réhabilitation d'urgence afin que tous les habitants du quartier ne soient pas bloqués. Aujourd'hui, la route permet des passages **sereins**.

- La Bézine :

Les accotements ont été réalisés pour une **meilleure fluidité** et un passage plus aisé lorsque les véhicules se croisent.

Régulièrement des **curages de fossés** sont entrepris dans le but d'**améliorer** l'écoulement des eaux pluviales.

Terrain multisports et aire de jeux

Toujours dans le souci de respecter nos engagements de campagne et afin de **dynamiser notre village**, nous avons sollicité de nombreuses sociétés et avons été voir de nombreux projets en Gironde avant d'opter pour la société Agospace.

Nous sommes fiers aujourd'hui de **l'aire de jeux** réalisée qui permet aux plus petits, dans un lieu clos et sécurisé, de profiter d'un toboggan, d'une balançoire, et d'un cheval sur ressort.

Il était également important d'offrir aux plus grands un **terrain multisports de qualité et sécurisé** loin de la route départementale.

Pour sa réalisation, **nous tenons à remercier** le Département, la CAF et la Préfecture pour leur **soutien financier**, ainsi que la sénatrice, Mme Nathalie DELATTRE pour avoir soutenu ce projet auprès de la DETR.



Boîtes à livres



Nous avons profité de la Journée Nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité organisée le **15 octobre 2022** pour installer la première boîte à livres au niveau de l'aire de jeux. Six autres ont suivi dans les quatre coins du village depuis et il nous en reste une à installer. Un grand **merci à M. TANGUY** apiculteur hauxois d'avoir **offert huit ruches** qui ont ensuite été **transformées en boîtes à livres** par nos **employés techniques**.

Inauguration réalisée par M. ZABULON (président de la communauté de communes), M. BARTHET-BARATEIG (maire), M. TANGUY (apiculteur) et M. TARBES (conseiller départemental du canton de l'Entre-Deux-Mers).

- Deux **enclos pour les bacs à verres et vêtements** ont été installés afin d'habiller les containers. Nous remercions **M. CAPEYRON** qui nous a autorisés à adosser cet enclos à son garage.
- Lorsque nous nous sommes présentés aux élections, nous souhaitions créer des lieux de rassemblement, d'échanges et de convivialités. Pour cela nous avons installé des **tables de pique-nique** dans certains hameaux.



Entretien et rénovation des équipements municipaux

Économies d'énergie

Isolation de la Mairie, de la bibliothèque, de la cantine, d'une partie de l'école et de la salle des fêtes pour la somme de **1€ !**

Modification de l'ensemble des éclairages de nos bâtiments en remplaçant les luminaires énergivores par des éclairages à LED, **ainsi que le passage progressif à la LED de l'ensemble des candélabres publics.**

Travaux Salle des Fêtes

Plusieurs projets de rénovation ou de création de salle des fêtes ont été envisagés depuis de nombreuses années.

Nous avons opté pour la **solution la moins onéreuse en investissant raisonnablement** dans l'éclairage, le remplacement des menuiseries simple vitrage par du double vitrage, l'installation de rideaux occultants et la mise en place de nuages phoniques au plafond afin d'atténuer la résonance.



Aménagement du secrétariat et de l'étage de la mairie

L'espace de travail et d'accueil, ainsi que l'agencement de l'étage de la mairie ont été réaménagés afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et l'accueil du public.

Une **tisanière** a vu le jour afin de permettre au personnel communal de se restaurer ou prendre une pause dans un lieu adapté.

La pièce dédiée aux **archives** a été créée, ainsi qu'une salle de réunion.

Cet aménagement a été effectué par nos agents Bernard DUCLOUX (parti à la retraite) et Ludovic BRUGIER en concertation avec le secrétariat.

Nous avons également changé le mobilier pour plus de confort.



Création d'un bureau et d'un vestiaire à l'atelier communal

Les agents communaux ont également créé dans l'atelier communal un bureau, un vestiaire et des sanitaires indépendants. Nous en avons profité pour isoler le local. Les conditions de travail en sont ainsi améliorées.

Des moments conviviaux et festifs

Les Trucks du samedi soir, les concerts et les scènes d'été

Dans l'optique de passer **un moment festif et convivial** avec vos voisins et amis, faire connaissance, échanger avec les élus, participer au développement de notre village.



Les Trucks du samedi soir
Fêtent le mois de mai
LE SAMEDI 7 MAI 18H - 23H
SUR LE TERRAIN MULTISPORTS

6 Trucks vous attendront dans une ambiance conviviale et familiale

- Aux goûts du monde, Cuisine Thai
- Aux délices de Mathieu: burgers, frites, salades
- La rose de Guyenne, crêpes, café, thé, boissons fraîches
- Rodolphe, churros et desserts
- L'E-choppa à Bières
- Chez Fil: Découverte de la cuisine africaine

Les Trucks du samedi soir
Fêtent la rentrée
LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 18H - 23H
SUR LA PLACE DE L'ÉCOLE

3 Trucks vous attendront dans une ambiance conviviale et familiale

- Fish and Eels: fish and chips
- L'E-choppa à Bières
- Chez Fil: Découverte de la cuisine africaine

Les Trucks du samedi soir
Fêtent l'automne
LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE 18H - 23H
SUR LA PLACE DE L'ÉCOLE

4 Trucks vous attendront dans une ambiance conviviale et familiale

- Le truck de Mathieu
- Les Gourmets, burgers
- Rodolphe, churros et desserts
- L'E-choppa à Bières et vente de vin chaud par l'Amicale des parents d'élèves

17 septembre 17 heures
Heaven Gospel

JOURNÉES EUROPÉENNES
PATRIMOINE MUSICAL
PATRIMOINE DU SPORT
PATRIMOINE

CONCERT À L'ÉGLISE DE HAUX

Église Saint Martin
931 Le Bourg,
33550 Haux

GRATUIT

Tanzem

C'EST MADAME QUI PIÛTE ET MONSIEUR QUI PÉDALE. C'EST D'ABORD L'HISTOIRE DE CHLOE, LAURENT, JULIETTE, LI MIKAËL, 2 COUPLÉS AYAN I CROIS, LLURS L'ANDLMS SUR LA ROUTE, 4 ARTISTES EN ROULES LIBRES, LLUR UNIVERS FOI, KORIQUÉ AUX ACCENTS BLUEGRASS ET AUX PAROLES TOUCHANTES, FAIT DÉRAILLER LA CHANSON FRANÇAISE

Concert LE 14 AOUT
EGLISE DE HAUX

Scènes Fêtes
Gironde

La galette des aînés, le panier garni et la fête de Noël pour les plus petits par le CCAS

« Le panier » de fin d'année pour les aînés a été distribué à celles et ceux qui ont répondu à l'invitation de M. le Maire pour venir déguster une part de galette. Pour les absents, les paniers ont été acheminés au domicile de chacun. Le partage de ce moment convivial était **une première depuis 4 ans !**

Le CCAS s'est également occupé des plus petits en permettant au **père Noël de venir à leur rencontre dans les hameaux en calèche** afin de leur distribuer quelques cadeaux et partager un goûter autour de jeux géants. Cette année, les enfants se sont réunis autour d'un spectacle suivi du traditionnel goûter.



Le Trail des Chat'Haux

Lors de notre campagne municipale, nous avons émis le souhait de créer une course à pied. Les élus volontaires ont travaillé à la conception de cet **évènement inédit** sur la commune.

Comme nous souhaitons un **évènement festif et convivial**, nous avons organisé le premier trail sur un week-end de **food trucks** (autre évènement créé par la mairie) et avons demandé à une **banda** (les Zimbums) de venir jouer pour saluer l'arrivée des athlètes. Le parcours a été pensé pour que les **coureurs entraînés** puissent trouver du plaisir et qu'il soit également accessible aux **coureurs débutants**.

Après avoir obtenu l'**autorisation des propriétaires** des parcelles (que nous **remercions**) et monté le **dossier préfectoral**, nous avons sollicité des **sponsors** (notamment des entreprises que la mairie a fait travailler durant l'année).

Grâce aux nombreux dons (matériels ou financiers) nous avons pu offrir un lot aux **120 concurrents** qui ont pris le départ de la première édition.

Pour récompenser les concurrents et spectateurs, un **partenariat gratuit** a été créé avec le **collège ostéopathique de Bordeaux** pour que les élèves mettent en pratique leurs cours théoriques de massage.

Pour la deuxième édition nous sommes restés sur le même **modèle économique** : trouver un maximum de sponsors. Nous avons maintenu notre partenariat avec le collège ostéopathique de Bordeaux, nous avons été sollicités par une entreprise de cryothérapie pour une démonstration gratuite.

Pour rendre notre épreuve encore plus **accessible et populaire**, nous avons **baissé le prix** du dossard (11€ contre 12,50€) par rapport à l'année précédente et avons **ajouté une marche** sur le même parcours (6€) pour que tous les publics puissent découvrir les paysages de notre **beau village**. Cette deuxième édition du trail des Chat'Haux a rassemblé **150 coureurs/marcheurs**.

Nous sommes donc fiers de vous annoncer qu'**une troisième édition** verra le jour, avec encore une fois quelques petites surprises, et nous l'espérons avec autant de succès !



La Bibliomédia

Lydia FAURIE a pris ses fonctions au sein de la bibliothèque en janvier 2021.

Depuis avril 2022, les **horaires d'ouverture** ont **évolué** afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à cet **espace culturel**. C'est pourquoi la bibliothèque est ouverte 5 jours au lieu de 3, **du mardi au samedi 13h00**.

De **nombreux événements autour du livre et de la lecture**, ont été organisés pour tous : ateliers, expositions, concours, spectacles, heure du conte...

En partenariat avec le réseau **Pass'lecture** (communauté des communes) et la bibliothèque départementale **Biblio Gironde**, des animations sont régulièrement mises en place : **Les nuits de la lecture, la quinzaine du numérique, Contes en créonnais, les Estivales**, etc...

Pour le jeune public, des accueils spécifiques sont organisés tout au long de l'année : **"les bébés lecteurs"** pour les assistantes maternelles, les **"Ateliers petites mains"**, activités manuelles pour les enfants à partir de 4 ans, et la **réception des classes** de l'école La Ruchette.

Depuis octobre 2022 la Bibliomédia propose un **café des lecteurs**, moment convivial, pour parler lectures, coups de cœur, actualités culturelles et conseils lectures... autour d'un café.

La bibliothèque participe également à des **prix littéraires** : le **Prix de la mouette** (prix de bandes dessinées pour adultes/ados de l'association BDM 33), le **Prix UNICEF de littérature jeunesse**, et le **prix jeunesse "Lire, Élire"** organisé par Biblio Gironde.

Pour les vacances d'été, l'opération **Lecture vacances** est organisée, avec des **sacs de lecture surprises** à destination des adultes et des 8/12 ans, afin de promouvoir la lecture et le plaisir de lire.

La **balade contée**, très appréciée des grands et des petits, a été maintenue, même pendant la période COVID. Ce moment hors du temps est une manière originale et conviviale de découvrir ou redécouvrir notre beau village et ses paysages. Une nouveauté a fait son apparition depuis 2022 avec l'arrivée d'un musicien accompagnant le conteur.

Vivement la prochaine !



Le Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal

Jérémy VAROQUI, président du SRPI, salue le travail réalisé depuis 2020 et remercie les élus du SRPI pour leur engagement.

Les élus hauxois du SRPI : Jérémy VAROQUI, Marianne MILHAU et Romain BARTHET-BARATEIG

Voici en quelques mots les actions menées :

En 2020, le SRPI a effectué un appel d'offre pour la partie restauration. Celui-ci a opté pour le renouvellement du prestataire **COOKFRAIS ATTITUDE** qui favorisait le **circuit court** et des **produits de qualité**.

En 2021, l'adhésion à **GESTION-CANTINE** a eu pour effet de **faciliter la gestion de la cantine et de la garderie pour les familles** et permettre de régler directement via la plate-forme en ligne par virement ou carte bancaire.

En 2022, l'Accueil de Loisir Sans Hébergement (**ALSH**) plus connu aussi sous le nom de centre de loisirs ou centre aéré, a vu le jour. Il permet un **accueil des enfants** pendant l'année scolaire, avant et après les heures de classe pour des **activités de loisirs éducatives**. Dans ce cadre, le SRPI a élaboré un projet pédagogique autour de l'initiation au handball.

La « **cantine à 1€** » a débuté en septembre 2022 et permet aux familles de bénéficier d'un tarif variant en fonction de leur quotient familial de 0.50€ à 4€. Le modèle fait des émules et inspire les communes voisines.

Une **bonne gestion financière** du SRPI a permis de prendre en charge un déficit, sans restriction, suite à la dissolution du budget annexe « régie des transports ».

En 2023, toujours grâce à une gestion saine, le SRPI a dégagé un budget de **36 000€ pour les écoles** et a permis d'investir dans du matériel numérique et du soutien scolaire, cela dans le but de renforcer les acquis des enfants et de réduire les écarts de niveaux.

Le SRPI a également fait le choix de soutenir le projet de « **classe découverte** » à hauteur de **3000€** afin de réduire le coût du voyage pour toutes les familles de l'école de HAUX.

Enfin, un renouvellement de **convention avec la région** a été réalisé jusqu'en 2026 pour assurer le transport scolaire.

Cantine/self - fresque

Notre école s'est dotée d'un tout **nouveau self** et **une fresque** a vu le jour afin d'égayer les repas de nos élèves.

Madame Christelle LAPOUGE - Conseillère Régionale Nouvelle Aquitaine, nous a fait l'honneur de sa présence lors de l'inauguration de ce nouveau self.

Ce projet rend les élèves acteurs et favorise leur autonomie.



TNI

Notre école s'est également dotée de deux **tableaux numériques interactifs** au début du mois de novembre 2022, en collaboration avec le directeur M.DUBOIS et de l'ensemble du personnel enseignant.

Encouragé par le plan numérique du gouvernement, de nombreuses écoles ont déjà franchi le pas en s'équipant de TNI. Ils favorisent la pédagogie et encouragent le travail collectif.



Remise de dictionnaires aux futurs collégiens

Afin de **valoriser la fin de l'école primaire** et le passage proche au collège, une remise symbolique de dictionnaires est organisée en présence des maires des commune du SRPI, Mr BARTHET-BARATEIG, Mme LAFON (Maire de St Genès de Lombaud), Mr PAGES (Maire de Madirac), mais également de Mme URTIAGA (Principale du collège de Créon), du Lieutenant PERROCHON (Chef de Brigade de gendarmerie de Créon).

Organisation d'un voyage au Sénat pour les plus grands

Nous remercions Madame la Sénatrice Nathalie DELATTRE de nous avoir permis d'organiser ce voyage au cœur de ce monument très solennel... et des autres.

Les enfants et grands enfants étaient ravis !



Massif école

En concertation avec Mme LENTZ, directrice de l'école jusqu'en septembre 2021, un massif a été créé autour du magnifique platane dans la cour de récréation.

Cela permet à l'équipe enseignante de réaliser un travail pédagogique autour du jardinage.

L'Équipe municipale

Au secrétariat



**Elodie
MACHADO**



**Marie-Pierre
LAURENT**

À la bibliomédia



**Lydia
FAURIE**

Les employés techniques



**Ludovic
BRUGIER**



**Pierre-Michel
THOMAS**



**Catherine
RICAUD**

À la poste et à la communication



**Kim
GUERY**

Suivez toute l'actualité de votre commune



haux_33550



mairehaux33



Application Intramuros



**Mairie de Haux
1, RD 239 Nord
33550 HAUX**

 **05 56 23 05 22**

 **contact.mairie@haux33.fr**



Horaires du secrétariat:

lundi de 08h30 à 12h00

mardi de 13h00 à 18h00

mercredi de 09h00 à 12h00

vendredi de 13h00 à 17h00

samedi matin uniquement sur RDV